



NEGOCIATIONS NATIONALES – ET PCA ?

29/06/22

Les négociations nationales ont abouti à une augmentation de 2.9% avec un plafond à 850€ annuel pour les pesées jusqu'à 7.

Allons un peu plus loin...

- Cela représente 60€ net mensuel pour un salaire compris entre 1500 et 2000€. (Pour information, le RSA et revenus sociaux ont été réévalués à + 4%).
- Ces mêmes 60€ n'ont pas la même valeur si l'on habite dans le centre de la France ou en région PACA! Encore une fois, en se contentant d'une augmentation nationale, PCA ne prend pas en compte la cherté de la vie dans notre région!

Dans la communication de ce jour (cf Tous PCA) la direction parle d'une augmentation globale de 10% ? En prenant en compte l'intéressement (Après une baisse de 30% l'année passée) la prime PEPA (800€ déjà versés en décembre 2021, prime qui pouvait aller jusqu'à 2000€, non chargée rappelons-le !), abondement, enveloppes la liste est longue !

Ne vous méprenez pas !

Sur ces 10% annoncés, la seule augmentation que vous avez au moment où nous écrivons ce tract reste les 2.9% du national à compter du 1^{er} juillet (pas d'effet rétroactif au 01/01/22!)

Le reste n'est qu'un bonus, variable qui plus est, loin d'une réelle augmentation de votre salaire de base.

QUE FAIT LA CR PCA POUR COMBLER L'ECART AVEC L'INFLATION ANNONCEE A 6.8% POUR LA RENTREE ?

QUE FAIT LA CR PCA POUR COMPENSER L'ECART PAR RAPPORT A LA CHERTE DE LA VIE DANS NOTRE REGION ?

L'appel à la grève du 2 juin s'est fait dans le but d'obtenir une valorisation de 150€ sur l'indemnité de résidence qui aurait palié de façon pérenne à cette hausse de l'inflation.

Une lutte trop rapidement abandonnée par toutes les organisations syndicales sauf la CGT en s'engageant par écrit à sanctuariser la RGA, événement qui n'est autre qu'un outil de communication pour la direction et un moyen de satisfaire leur égo !